



PAR COURRIEL

Québec, le 28 mai 2024

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.056

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 1^{er} mai dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Pour chacune des périodes financières des exercices financiers 2022-2023 et 2023-2024, incluant le total pour chaque exercice, pour chacun des CISSS et CIUSSS du Québec :

1. Le nombre total d'heures de service de soutien à domicile longue durée rendues à domicile par les différents modes de dispensation de services – présumément l'indicateur de gestion 1.03.05.01-S. Aussi, de ce nombre :
 - a. le nombre d'heures d'interventions professionnelles ;
 - b. le nombre d'heures de services de soutien à domicile rendues par le personnel du CIUSSS ;
 - c. le nombre d'heures d'aide dispensée par de la main-d'œuvre indépendante ou achetée et payée entièrement par le CIUSSS, mais rendues par des fournisseurs qui peuvent être une entreprise privée ou une EÉSAD ;
 - d. le nombre d'heures d'aide payées par le CIUSSS et rendues par des employés de gré à gré embauchées pour les usagers qui choisissent le chèque emploi-service (CES).

... 2

2. Le nombre total d'heures de service de soutien à domicile, par profil – présumément l'indicateur de gestion 1.03.05.05-PS. Aussi, de ce nombre :
 - a. le nombre d'heures pour le profil courte durée ;
 - b. le nombre d'heures pour le profil déficience intellectuelle-trouble du spectre de l'autisme (DI-TSA) ;
 - c. le nombre d'heures pour le profil déficience physique (DP) ;
 - d. le nombre d'heures pour le profil santé physique–maladies chronique ;
 - e. le nombre d'heures pour le profil soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) ;
 - f. le nombre d'heures pour le profil soins palliatifs
 - g. le grand total pour tous les profils.

3. Le nombre d'usagers différents pour lesquels des heures de services professionnels de soutien à domicile longue durée ont été rendues à domicile – présumément l'indicateur de gestion 1.03.05.02-S. Aussi, de ce nombre :
 - a. le nombre d'usagers profil SAPA ;
 - b. le nombre d'usagers profil DP ;
 - c. le nombre d'usagers profil DI-TSA ;
 - d. le nombre d'usagers profil SP. » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 1